

Fontenay-le-Pesnel, le 13 Septembre 1880.

A Monsieur le Maire
de la commune de Fontenay-le-Pesnel,

Monsieur le Maire,

Le nommé Armand-Léon Marie, âgé de
quarante-deux ans, domestique, né et domicilié
à Fontenay-le-Pesnel,

A l'honneur de vous déclarer qu'il ouvrira dans
cette commune, à la date du vingt-neuf septembre
courant, un débit de boissons à consommer sur place.

Le local qui y sera affecté, actuellement occupé
par Abel Mulot, est situé sur le bord de la route
de Caen à Caumont, vis-à-vis des fours à chaux
exploités par M. Henri Mulot. Il appartient
à M. Legonidec de Poulan, propriétaire à Gélus
(Basses Pyrénées); il est cédé par M. Henri Mulot
au soussigné, qui gèrera le débit pour son compte
personnel.

Il a l'honneur d'être avec respect,

Monsieur le Maire,
Votre très humble serviteur.

L. Marie